

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
ARRÊTÉ

**La Présidente de Limoges Métropole**

du 17 juillet 2024

Portant délégation de signature à **Mme Anne DEMERLIAT** Directrice au sein du Pôle ressources et à **Mme Valérie LAURENT-ROUX** Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

N° 25490

**CONSIDÉRANT** que le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-4 et L 5212-13 ;

**QU'** la délibération n°12 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions de travail communautaire au Président ;

**CONSIDÉRANT** que la Présidente peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité qui est celle de la délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et des responsables de services et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant aux membres ;

**CONSIDÉRANT** que Mme Anne DEMERLIAT assure les fonctions de Directrice des affaires juridiques et de la communication au sein du Pôle ressources ;

**CONSIDÉRANT** que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er** - Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L 5211-4 du Code général des collectivités territoriales à Mme Anne DEMERLIAT, Directrice des affaires juridiques et de la communication publique au sein du Pôle ressources, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des affaires juridiques et de la communication publique ;
- Tout acte de commande, y compris sous le sigle « POCE », toutes conditions générales d'achat et tout autre acte relatif à des marchés publics autres que soit la procédure mise en œuvre en vertu de l'article L 5211-4 et L 5212-13 de la Direction des affaires juridiques et de la communication publique ;
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction des affaires juridiques et de la communication publique et notamment aux engagements énoncés notamment les plans, annexes à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un sous-traitant ou sous-traitance ;
- Documents mensuels et trimestriels relatifs dans le cadre des marchés publics de la Direction des affaires juridiques et de la communication publique ;
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (livraison de copies), attestations de travaux d'un prestataire relevant de la Direction des affaires juridiques et de la communication publique ;
- Demande de précision, compléments d'informations supplémentaires pour les candidatures, les offres anormalement basses, les offres irrégulières et les offres non qualifiées ;
- Engagements de négociation lorsque ces derniers sont autorisés ;
- Actes de consultation et invitation à soumettre une offre pour les petits achats inférieurs à 40 000 € HT ;
- Rapports de présentation établis en application de l'article R3234 du Code de la commande publique ;
- Modifications des marchés publics quel que soit le montant ;
- Modifications des modifications apportées aux marchés publics (avenants, décisions de prolongation de délai, extensions, décisions de prorogation, actes de détermination de sous-traitance exemplaires unilatéraux).

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à Mme Anne DEMERLIAT, Directrice au sein du Pôle ressources et à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle ressources à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 18 Juillet 2024



ARR\_SIGN\_25490\_DEMERLIAT.pdf  
(.pdf, 158,9 Ko)

 TÉLÉCHARGER

